
Journée Export 2019 – 17.10.2019

à la Chambre des Métiers

Suite au succès rencontré en 2017 concernant la première édition de la Journée Export, qui a notamment présenté les marchés de la Grande Région pour les entreprises artisanales, la Chambre des Métiers a décidé de renouveler en 2019 cette expérience.

Dans un mot de bienvenue exprimé par Monsieur Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, l'importance des activités transfrontalières des entreprises artisanales a été mise en avant. Sachant que deux entreprises sur cinq sont actives au-delà des frontières luxembourgeoises, le besoin en information en la matière est d'actualité. Une entreprise étant active dans la Grande-Région est confrontée à trois voire quatre environnements législatifs et administratifs différents. Une des missions de la Chambre des Métiers étant de soutenir les entreprises dans leurs démarches à l'étranger, cette Journée offre aux entreprises une opportunité unique de s'informer, mais également d'échanger avec des experts de la Grande Région.

La Journée a été lancée en présence de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration, Ministre à la Grande Région Corinne Cahen, qui a insisté dans son mot d'accueil sur les opportunités qu'apporte la Grande Région aux entreprises luxembourgeoises. La Grande Région représente en effet un potentiel de marché considérable pour l'Artisanat. De ce fait, elle a suggéré de réfléchir prochainement à l'organisation de missions économiques ciblées sur la Grande Région. Elle a également évoqué l'importance de recevoir un retour d'expériences des entreprises actives dans la Grande Région dans un souhait d'améliorer certains aspects administratifs et pratiques au niveau de la Grande Région.

Cette Journée a permis à une centaine d'entreprises de s'informer non seulement dans des conférences et des workshops, mais également auprès d'une douzaine de stands d'informations. En nouveauté cette année, les entreprises ont eu la possibilité de fixer des rendez-vous individuels avec les exposants.

Durant la matinée Jörg Luft (EPP & KÜHL) a exposé le cadre général des contrats transfrontaliers en mettant l'accent sur certains détails auxquels il faut prêter attention dans le cadre de la conclusion de contrats internationaux.

Par la suite, Laurence Lhôte et Julie Kaprielian (KPMG Luxembourg SC) ont renseigné sur les bases de l'application de la TVA à l'étranger. Il est important en tant qu'entreprise de se familiariser avec les règles de localisation (B2C et B2B) qui, dans le domaine des prestations de services, peuvent être complexes.

Dagmar Lübeck de l'EIC de Trèves, a expliqué les directives européennes sur lesquelles sont basés les appels d'offres des marchés publics, ainsi que les principes d'attribution et les seuils européens. En même temps, Nadine Marques et Charles de Ribeaucourt (Office du Ducroire – ODL) ont présenté les aides financières ainsi que les solutions d'assurances ouvertes aux entreprises luxembourgeoises, leur permettant de minimiser les risques liés aux activités internationales.

Cindy Bauwens (SOLVIT Luxembourg) a présenté les possibilités qu'offre SOLVIT aux entreprises lorsqu'elles rencontrent des difficultés avec des institutions d'autres pays. En effet, SOLVIT peut aider à résoudre des contentieux dans le marché européen. Parallèlement Raoul Rollinger (Centre Commun de la Sécurité Sociale – CCSS) a illustré les différents types de détachements de travailleurs d'un point de vue de la sécurité sociale.

L'imposition des travailleurs frontaliers allemands a également été sujet d'un workshop et a été expliqué par Stephan Wonnebauer (Kanzlei Wonnebauer). Les principes de détachement ainsi que les formalités à respecter lors de travailleurs détachés vers la France ont été exposés par Frédéric Carrière.

D'un autre côté Katja Thoma et Carmen Fiedler (SOKA-BAU) ont expliqué en quoi consiste le régime de congés dans le cadre de détachement en Allemagne.

Pour finir Philippe Ledent (UCM) a fait part de son analyse du marché belge, du point de vue d'un dirigeant d'entreprise de la Grande Région. D'autre part Jan Kayser (Centre de Médiation Civile et Commerciale – CMCC) a évoqué l'importance des techniques de médiation qui permettent d'éviter des conflits ou s'ils se sont déjà installés de les résoudre rapidement et sans coûts excessifs.

Pour conclure, cette journée a été riche en informations et en échanges. Les entreprises ont pu profiter de cette plate-forme pour s'informer auprès des experts de diverses institutions de la Grande Région.

Le rendez-vous pour la prochaine journée export sera au printemps 2021 !

YDÉ de la Chambre des Métiers : Bien entouré pour réussir vos projets !

La Chambre des Métiers vous conseille et accompagne par un soutien ciblé dans la réalisation des formalités en vue d'une activité transfrontalière dans les pays de la Grande Région :

- Informations sur mesure
- Assistance-conseil individuelle
- Echange continu avec les autorités étrangères
- Séances d'informations
- Coopérations internationales
- Informations sur les marchés publics à l'étranger

Retrouvez toutes les facettes d'YDÉ sur le nouveau site de la Chambre des Métiers dédié aux services aux entreprises sous www.yde.lu

Luxembourg, le 18 octobre 2019

Communiqué par la Chambre des Métiers